



**Sainte-Anne-
des-Plaines**
Cultiver le plaisir!

PLAN DE RÉOUVERTURE DU CENTRE SPORTIF



**Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles**



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Modifications des horaires.....	8
Vestiaires.....	10
Contrôles d'accès.....	12
La salubrité en priorité.....	15
Démarrage.....	18

TABLE DES MATIÈRES

Gestion des entrées et venues.....	21
Accès au centre.....	25
Circulation dans le centre.....	28
Mesures sanitaires.....	30
Arrivées et départs des participants.....	35
Affichage	40

TABLE DES MATIÈRES

Accueil et accommodements des participants.....	42
Désinfection.....	44
Distanciation.....	56
Contrôles des allées et venues.....	58
Utilisation des locaux.....	61
Obligations du gestionnaire.....	64

INTRODUCTION

PLAN DE RÉOUVERTURE DU CENTRE SPORTIF

Ce document élabore un plan de réouverture et sera un outil de travail afin de bien procéder au démarrage du centre sportif une fois que le Ministère de la Santé Publique nous l'autorisera.

PLAN DE RÉOUVERTURE DU CENTRE SPORTIF

NOTE: La responsabilité de transmettre les directives d'hygiène (lavage des mains, distanciation physique, circulation dans l'aréna, etc.) appartient aux associations locales (auto prévention et responsabilités des usagers). Le personnel de l'aréna demeure en soutien à l'application des règles d'hygiène.

MODIFICATIONS DES HORAIRES

MODIFICATION DES PLAGES HORAIRES

Les plages horaires devront être modifiées selon les normes.

Une réduction des heures de glace pour chacune des associations locales, la CSSMI et les ligues commerciales est possible.

Celles-ci devront être faites en fonction de la capacité d'accueil du centre

VESTIAIRES

VESTIAIRES

Identification du nombre de vestiaires disponibles et requis, si les vestiaires sont ouverts

Déterminer la capacité de chacun des vestiaires

Prévoir le temps de désinfection versus l'organisation du travail.

CONTRÔLE D'ACCÈS À L'INSTALLATION

CONTRÔLE D'ACCÈS À L'INSTALLATION

**La capacité d'accès sera limitée à 50 personnes en tout temps.
Ceci inclus le personnel, les participants les entraîneurs et les spectateurs.**

La signalisation dans l'aréna sera établie par le gestionnaire.

CONTRÔLE D'ACCÈS À L'INSTALLATION

Il faudra établir une gestion des entrées et sorties.

**Le lavage des mains sera obligatoire pour tous à l'entrée,
possiblement à la sortie aussi.**

LA SALUBRITÉ EN PRIORITÉ

SALUBRITÉ EN PRIORITÉ

La priorité sera la salubrité de l'installation.

Une désinfection régulière en fonction des directives de la santé publique sera exigée. (vestiaires, bancs, gradins, zone de jeu, aires communes, salles de conférences, bureaux, mezzanine).

La sécurité des employés et des visiteurs sera la priorité première pour le gestionnaire.

SALUBRITÉ EN PRIORITÉ

Les mesures sanitaires émises par les fédérations devront s'appliquer à tous les pratiquants (jeunes, adultes, fédérés ou non)

DÉMARRAGE

DÉMARRAGE

L'ouverture du centre sportif est prévue pour la fin août début septembre, ceci étant conditionnel à la terminaison des travaux de remplacement des compresseurs.

Ceci est en fonction de la capacité des fournisseurs à démarrer l'ensemble des glaces au Québec. (frigoristes, peinture de la glace et autres services)

Une fois tout en place, un délai minimum de 15 jours sera requis avant la date possible d'ouverture de l'aréna.

DÉMARRAGE

Une clarification et des ajustements devront être faits par chacune des fédérations sur la relance des activités, autant pour le début de saison régulière que pour les autres programmes.

- Camps de développement
- Entraînements spécifiques et individuels

RÉOUVERTURE DU
CENTRE

GESTION DES ENTRÉES ET DES SORTIES

RÉOUVERTURE DU CENTRE

Une gestion des entrées et des sorties sera nécessaire.

Un besoin de l'implication de bénévoles sera probablement nécessaire.

Des questions seront posées aux participants pour confirmer l'absence de symptômes liés à la COVID19. (toux, fièvre, contact avec personne symptomatique, etc.)

RÉOUVERTURE DU CENTRE

Si le centre doit assumer le coût de contrôle à l'entrée et la sortie, celui-ci sera;

- 56.5 heures semaine
- Période de 30 semaines
- Incluant bénéfices marginaux
- \$25,000

RÉOUVERTURE DU CENTRE

La capacité d'accès devra respecter les normes de la santé publique. (50 personnes maximum)

Présentement, si nous donnons accès au centre aux parents et visiteurs, les gens ne pourront se réunir dans le hall d'entrée.

Les estrades seront limitées à 30 personnes.

Pour l'instant, le casse-croute demeurera fermé. Si nous ouvrons, la capacité maximale sera de 5 personnes incluant l'employé. Il faudra déterminer un moyen d'entrer et de sortir.

ACCÈS AU CENTRE

ACCÈS AU CENTRE

Il nous faudra utiliser 2 accès différents pour contrôler les entrées et sorties. Deux solutions sont possibles:

A) Faire entrer les participants par l'entrée principale et les faire quitter par la sortie d'urgence du côté nord-est du centre menant au stationnement

B) Faire entrer les participants par l'entrée principale et les faire quitter par la sortie d'urgence du casse-croute. (Cette option sera évidemment valable seulement si le casse-croute demeure fermé.)

CIRCULATION DANS LE CENTRE

CIRCULATION DANS LE CENTRE

L'accès au corridor des chambres ainsi que les vestiaires sera limité aux participants et aux entraîneurs seulement.

Cette directive pourrait être modifiée une fois que la décision sera prise sur le port d'équipement. Si les jeunes arrivent prêts à jouer et qu'il ne reste que les patins à chauffer, un changement sera requis pour permettre à un parent d'entrer dans le vestiaire pour assister son enfant.

Seulement 1 entraîneur par équipe sera admis

RÉOUVERTURE DU
CENTRE

MESURES SANITAIRES

MESURES SANITAIRES

Mise en place d'un système pour le lavage des mains à l'entrée et à la sortie. Gel ou savon

Présentement, nous avons dans le centre, 3 stations de désinfection au gel. Un approvisionnement de 10 autres unités est déjà fait et ils seront stratégiquement installées dans le centre.

MESURES SANITAIRES

L'option d'installer un lavabo à l'entrée sera requis.

Afin de faciliter l'installation, il est suggéré de l'installer au bas des marches. De cette façon nous avons accès à l'eau chaude et à un drain.

Le cout estimé pour un lavabo serait d'environ 2000\$. Ceci inclurait un lavabo, un chauffe-eau 60 gallons, les pièces, accessoires et la main-d'œuvre.

Une station de désinfection sera placée à la porte de sortie.

MESURES SANITAIRES

Une autre solution possible est un lavabo amovible en acier inoxydable. Celui-ci vient avec deux réservoirs de 5 gallons (eau propre et eau grise) ou avec connexion pour boyaux et est mis en opération avec une pompe à pieds.

Le coût de se dernier est 1795\$ plus les frais d'installation.

LAVABO AMOVIBLE

- Activation du robinet par pression du pied (Prévient la propagation et la transmission d'infections ou de virus)
- Distributeur à savon et à papier inclus
- Roulettes à l'arrière pour faciliter son déplacement
- 2 réservoirs de 5 gallons inclus (eau propre et eau grise)
- Évier de 15" X 15"
- Support pour sac poubelle inclus
- Construction robuste en acier inoxydable
- Solution permanente (après COVID 19)
- Option de chauffe-eau, de robinetterie électronique, de connexions pour boyaux disponibles



Livraison rapide,
Installation et
entretien facile

CONVIENT À TOUS LES MILIEUX

Pour de l'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre départements des ventes à vente@alifab.ca



418 883-3123
STE-CLAIRE

450 253-8121
ST-HYACINTHE

NOTRE SPÉCIALITÉ : L'INOX !

alifab.ca

ENTRÉES ET SORTIES

Arrivée et départ des participants

ENTRÉES ET SORTIES

Les participants devront se présenter seulement 20 minutes avant le début de leur activité et quitter immédiatement après.

La circulation dans le centre devra se faire de manière à ce que les participants qui accéderont à la glace n'aient pas à croiser le groupe précédent.

Les visiteurs pourront intégrer les gradins seulement 10 minutes avant le début de l'activité et quitter immédiatement après la fin de celle-ci.

ENTRÉES ET SORTIES

Aucune circulation devrait se faire dans le corridor des chambres.

Les participants devraient demeurer dans les vestiaires jusqu'à ce qu'ils soient avisé qu'ils puissent aller sur la glace.

Il sera interdit de se promener dans l'aréna

ENTRÉES ET SORTIES

Si la sortie des participants se fera par la porte nord-est, la circulation se fera comme suit:

À l'arrivée, les participants emprunteront le corridor pour avoir accès aux vestiaires. Une fois l'activité terminée, ils quitteront par la porte qui mène à la glace, suivront le passage côté glace près de la bande et ensuite quitteront par la sortie d'urgence, nord-est.

ENTRÉES ET SORTIES

Si la sortie des participants se fera par le casse-croute, la circulation sera inversée.

À l'arrivée, les participants emprunteront le passage coté glace près de la bande pour avoir accès aux vestiaires. Une fois l'activité terminée, ils quitteront par le corridor et le casse-croute.

RÉOUVERTURE DU
CENTRE

AFFICHAGE

AFFICHAGE

Les consignes sanitaires seront affichées sur les lieux et un rappel systématique sera fait à chaque nouvel arrivant.

Un plan de circulation identique pour tous à l'intérieur du bâtiment sera établis. (Sens unique, marquage au sol, distanciation de 2m, etc.)

RÉOUVERTURE DU CENTRE

ACCUEIL ET ACCOMMODEMENT DES PARTICIPANTS

ACCUEIL ET ACCOMMODEMENTS

Si les vestiaires ne sont pas permis, un lieu pour entreposer les vêtements d'hiver devra être établi.

Peu importe si les vestiaires sont ouverts ou fermés, les participants devront arriver en tenue de pratique. La décision sur le port des patins à l'arrivée sera déterminée suite à une consultation avec le Service des Loisirs, l'Association de Hockey Mineur et le Club de Patinage Artistique.

Pour l'instant, l'accès aux douches sera interdit.

DÉSINFECTION

DÉSINFECTION

Une politique de désinfection régulière, soit après chaque utilisation, sera requise.

Celles-ci sont: les zones communes, les bancs des joueurs, les gradins utilisés, les salles de bain, les aires communes, etc.

DÉSINFECTION

Peu importe si les gradins ou les chambres sont utilisées il faudra prévoir le temps et le moyen de désinfection.

La désinfection aura un impact sur les plages horaires, l'assignations des chambres et le coût d'exploitation afin de prévoir du personnel supplémentaire.

Si un deuxième préposé à l'entretien est nécessaire afin d'assurer la sécurité de tous, le coût estimé de celui-ci sera de \$25 000

DÉSINFECTION

L'utilisation par les participants de leur propre équipement de protection et de leur matériel de pratique sera OBLIGATOIRE.

Aucun échange de matériel entre les pratiquants sans une désinfection au préalable. Ceci sera primordial pour la gestion d'emprunt d'équipement à la boutique, le matériel de pratique des associations ainsi que pour le partage des équipements par les étudiants des écoles de la CSSMI.

DÉSINFECTION

Étant donné que les étudiants de la CSSMI utilisent le centre entre 1 à 4 périodes par jour et que les équipements sont partagés, une rencontre entre les représentants de l'École Secondaire du Harfang, le Services des Loisirs et du Centre Sportif sera nécessaire afin d'établir la façon de procéder pour la désinfection.

DÉSINFECTION

Certains système sont disponible sur le marché pour désinfecter les lieux mais ceux-ci sont dispendieux.

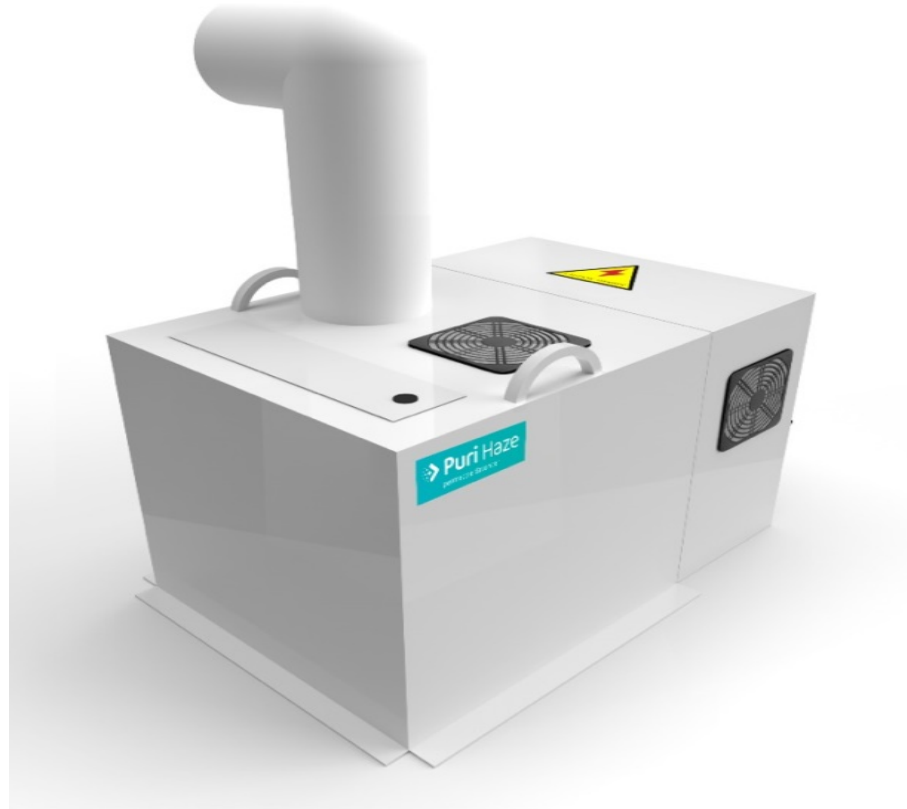
Canon désinfectant; \$4,800

Petit canon; \$2,500

Vaporisateur portatif; \$1,000

OK

BOITE.png



OK :

chariot logo.png





DÉSINFECTION

Il y a moyen de désinfecter les lieux de façon plus économique en utilisant un vaporisateur à jardin avec du désinfectant.

Ceci nous reviendrait beaucoup moins dispendieux et sera aussi efficace.

DÉSINFECTION

Un nombre limité de 2 filets seront permis sur la glace.

L'AHM devra prévoir la désinfection de ces derniers et ce après chaque utilisation.

DÉSINFECTION

Pour les outils d'entraînement du CPA, le nombre devra être réduit au stricte minimum et le CPA devra s'assurer qu'ils sont désinfecter après chaque utilisation.

DISTANCIATION

DISTANCIATION

Pour le nombre de places maximum par chambre, le calcul suggéré est 0.60m (24") pour chacun des participants et 2.0m (78") de distanciation entre chacun des participants et ce en ligne droite.

CONTRÔLES DES ALLÉES ET VENUES

CONTRÔLE DES ALLÉES ET VENUES

L'enregistrement par les associations des coordonnées de chaque participants devra être maintenu dans un cahier de présence.

Les associations devront rendre disponible rapidement celui-ci à la santé publique en cas d'écllosion

CONTRÔLE DES ALLÉES ET VENUES

L'utilisation de moyens de transport personnels pour se rendre au centre est fortement recommandé.

Le co-voiturage est déconseiller.

UTILISATION DES LOCAUX

UTILISATION DES LOCAUX

Les associations auront accès à leur local 30 minutes avant le début d'une activité et 30 minutes suivant la fin de celle-ci.

Les responsables des associations ne pourront utiliser leur local pour tenir des réunions autre que lors des périodes indiquées plus haut.

Les locaux d'associations seront limités à 2 personnes à la fois.

UTILISATION DES LOCAUX

Jusqu'à nouvel ordre, les salles Des Championnats et Des Lauréats seront fermées et aucune réunion ne sera permise.

Les visiteurs n'auront pas accès à la mezzanine et ce en tout temps.

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

Vérifications quotidienne

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

Vérification auprès de chaque employé de son état de santé dès son arrivé au travail

Les employés seront rencontrés et la procédure à suivre s'ils ont des symptômes leur sera expliqué

Un marquage sera fait pour délimiter les lieux et s'assurer du respect de la distanciation de 2 mètres.

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

L'affichage des stations de désinfections sera mis en place

Les règles d'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique seront affichés

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

Les fournisseurs, partenaires et participants seront informés des mesures mises en œuvre par le centre sportif

S'il y a détection d'un cas, la procédure à suivre sera partager avec tous les employés

Un marquage des voies de circulation sera mis en place.

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

Si nécessaire, des barrières physiques seront installées dans les bureaux, les vestiaires, la boutique, etc.

Élaborer un horaire entre chaque activité permettant à la désinfection des lieux.

Les salles de bains publique seront laver et désinfectées une fois par heure.

OBLIGATIONS DU GESTIONNAIRE

Les poignées de portes, robinetterie, matériel de jeu, téléphones, accessoires informatique, équipements, surfaceuse, coupe-bordure, pelles, raclettes, devront être désinfectés après chaque usage.